

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Band: 50 (1942)

Heft: 29: 2000 Jahre Genf

Artikel: Français hospitalisés à Leysin (Suisse)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-547449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La radio al servizio della Croce Rossa.

Più la guerra si estende da un continente all'altro, più il Comitato internazionale della Croce Rossa vede accrescere il numero delle comunicazioni. Una grande parte di liste di prigionieri di guerra o d'internati civili emanata dai paesi d'oltre mare, vien trasmessa oggi, per radiogramma a Ginevra. Il testo di alcuni di questi radiogrammi ha sorpassato le 13 mila parole.

E' pure a mezzo dei telegrammi che il Comitato internazionale della Croce Rossa mantiene un contatto regolare con i diversi paesi belligeranti rimanendo in continua relazione con i delegati incaricati di svolgere le diverse missioni tanto in Europa, come nel Vicino e nell'Estremo Oriente, nelle Indie, nell'Africa del Sud, nelle Antille, negli Stati Uniti, al Canada, in Australia e nei paesi dell'America latina. La statistica dei telegrammi dimostra il suo progresso. Nel solo mese di maggio del 1942, il Comitato internazionale ha ricevuto 2733 telegrammi e ne ha trasmesso 2026. Dal settembre 1940 al maggio 1942, vennero trasmesse più di 64'000 trasmissioni telegrafiche; le spese delle tasse necessarie per queste trasmissioni ammontano a fr. 700'000.

Dall'attività della Croce Rossa.

Come è noto l'Agenzia dei prigionieri di guerra a Ginevra ha stabilito nel settembre 1939, un servizio speciale a mezzo del quale gli abitanti dei paesi belligeranti, che non sono internati civili, possono corrispondere, malgrado le comunicazioni postali interrotte, con le persone civili negli altri paesi belligeranti. Grazie alla collaborazione delle Associazioni della Croce Rossa nazionale che assunsero l'incarico di trasmettere queste comunicazioni, ben 5 milioni di famiglie e d'amici che inseguiti agli attuali conflitti furono separati, hanno potuto in questo modo scambiarsi della corrispondenza.

Secondo le sue tradizioni ed i suoi principi, il Comitato internazionale della Croce Rossa, ha sollecitato, già dall'inizio degli attuali conflitti, tutti gli Stati che non facevano ancora parte della Convenzione di Ginevra a dichiararne la loro entrata. Questo appello venne accolto da tutti favorevolmente, con grande soddisfazione del Comitato internazionale.

Le Nonce apostolique à l'Agence des prisonniers de guerre.

Pour la deuxième fois depuis le début des hostilités, Son Exc. Mgr. Bernardini, Nonce apostolique à Berne, a bien voulu se rendre à Genève faire visite au Comité international de la Croix-Rouge.

Mgr. Bernardini fut reçu par le président et quelques membres du Comité. De nombreuses questions relatives aux prisonniers de guerre et internés civils, pour lesquels le Saint-Siège exerce une action si hautement charitable, ont été très utilement évoquées, de même que les activités du Comité international de la Croix-Rouge à Genève et de ses délégués à l'étranger, qui tendent aux mêmes fins humanitaires.

A cette occasion, Mgr. Bernardini a visité l'Agence centrale des prisonniers de guerre, le Service des secours du Comité international, ainsi que l'Exposition de la Croix-Rouge, au Musée Rath.

Une mission de la Croix-Rouge suisse en Grèce.

Une mission de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, composée de sept personnes, est partie mardi matin pour la Grèce. Elle est dirigée par le Dr von Fischer, et les personnalités qui la composent s'occuperont du secours local aux enfants, du contrôle et de la distribution des denrées alimentaires achetées par le Secours aux enfants dans différents pays, ainsi que de l'organisation de locaux pour la distribution de soupes, de cuisines pour la nourriture des enfants, etc.

Français hospitalisés à Leysin (Suisse)

Lors du rapatriement en France, au début de l'année 1941, des militaires français internés en Suisse, quelques Français en traitement dans des stations de cure obtinrent de prolonger leur séjour jusqu'à complète guérison.

Les conversations diplomatiques qui eurent lieu entre la France et la Suisse au sujet de ces quelques malades peuvent être considérées comme les préliminaires de l'accord réalisé entre les deux pays par échange de lettres le 19 août 1941. Aux termes de cet accord, la Suisse

se déclarait prête à accueillir dans ses stations d'altitude les officiers, sous-officiers et soldats français atteints de tuberculose pulmonaire, démobilisés et réformés de ce fait. Ces anciens militaires seraient acceptés à titre de civils. Toutefois, pour faciliter la surveillance, à la demande expresse de la Suisse, ils seraient pourvus d'uniformes et de brassards. Venant de leur plein gré, ils pourraient regagner la France à leur première demande. La Suisse, de son côté, se réservait de renvoyer ceux dont la conduite laisserait à désirer. La France s'engageait à payer 10 fr. par jour pour les anciens officiers, 9 fr. pour les anciens sous-officiers, et 8 fr. pour les anciens soldats.

Au mois d'août 1941, les premiers convois commencèrent à arriver à Leysin. Agés de 18 à 45 ans, les malades étaient pour la plupart rentrés récemment de captivité en Allemagne et n'avaient séjourné dans les hôpitaux militaires français ou des établissements sanctoriaux que pour les formalités de leur réforme et l'établissement de leur dossier. Centralisés à l'hôpital militaire Desgenettes à Lyon, ils avaient voyagé en wagon sanitaire de Lyon à Aigle et étaient entrés en Suisse au poste-frontière de St-Gingolph.

La demande formulée par la Suisse avait été satisfaite. Tous les malades étaient pourvus d'un uniforme bleu marine, rappelant par le béret la tenue des chasseurs alpins, mais ne correspondant, en fait, à aucune arme particulière: vareuses et capotes, pantalons longs, brassard avec écusson tricolore au bras gauche.

Au début d'avril 1942, les Français hospitalisés à Leysin étaient au nombre de 455, répartis en neuf cliniques. Confiés par le Service de santé militaire français au Service d'hospitalisation suisse, ils sont divisés en deux sections et placés au point de vue militaire et médical sous le commandement de deux phthisiologues de la station, le Dr Gilliard et le Dr René Jeanneret. La première section comprend diverses cliniques de Leysin-Village et comme établissement principal la clinique Miremont, où est installé le service chirurgical. La seconde section dispose de 140 lits dans l'un des plus grands établissements de la station climatique, le sanatorium Grand-Hôtel, le sanatorium Belvédère étant utilisé pour le service chirurgical.

Leysin constitue un sous-secteur du Service d'hospitalisation. Le commissaire fédéral à l'internement et à l'hospitalisation à Berne, de qui dépend tout le service, a prévu plusieurs secteurs en Suisse romande, qui seront ouverts aux malades lorsque leur affluence l'exigera. Le colonel Georges Patry, membre du Comité international de la Croix-Rouge, est le médecin en chef de l'hospitalisation. Un officier de liaison, relevant du Commissariat fédéral, s'occupe de la surveillance disciplinaire en dehors des établissements. L'organisation financière et administrative est sous le contrôle d'un commissaire des guerres.

Pour assurer le contact avec les autorités françaises, l'Ambassade de France à Berne a délégué sur place, à Leysin, un officier du Service de santé français, le Dr capitaine Balgairies, assisté par un lieutenant d'administration du Service de santé, le lieutenant Lozach.

La thérapeutique consiste dans la cure sanctoriale d'altitude et la mise en œuvre de toutes les méthodes collapsothérapeutiques modernes: pneumothorax, section d'adhérences, pneumothorax extrapleurale, thoracoplastie, drainage endocavitaires, etc. Le personnel infirmier est constitué par des infirmières diplômées des grandes écoles suisses, La Source, l'Ecole de Fribourg, le Bon Secours, etc.

La pension et tout l'ensemble complet des frais du traitement médical, soins médicaux, radiographies, examens de laboratoire, frais de salle d'opération, sont couverts par le prix forfaitaire convenu entre la France et la Suisse.

Les résultats obtenus sont des plus satisfaisants; la plupart des malades ont augmenté sensiblement de poids. La bonne humeur règne et les accents les plus variés, l'auvergnat, le breton, le méridional, s'entendent au seuil des boutiques ou sur l'alpe. Des visiteurs montent fréquemment à la station. Les conférenciers français, qui se succèdent fréquemment en Suisse romande, montent volontiers eux-mêmes à Leysin. Le Sanatorium universitaire suisse entr'ouvre sa belle bibliothèque aux intellectuels en traitement. Un comité d'entraide sociale patronné par les autorités militaires suisses aide au délassement des hospitalisés. Ceux-ci organisent des matinées artistiques, telles que celle qui réunit, au début de février, au Théâtre du Nord, près de 500 personnes.